

L'offre d'accueil privé

Les MAM (Maison d'Assistants Maternelles)

★ GRIBOUILLES ET PAPOUILLES (Frontignan)

Mme Delponte : 06 18 63 98 97

Mme Pourailly : 06 25 15 46 08

Mme Surace : 06 24 54 13 29

gribouillesetpapouilles@outlook.fr

★ LES P'TITES COT'CINELLES (Frontignan)

Mme Chevillon : 06 58 53 73 14

Mme barranco : 07 85 41 84 70

mamlesptitescotcinelles@gmail.com

★ BBBULLE (La Peyrade)

09 83 29 98 29

Page Facebook MAM BBbulle

★ LA MICRO CRÈCHE BB RÊVE (Frontignan)

04 99 02 75 51

bbreve.com



Renseignements

LE RELAIS PETITE ENFANCE

04 67 18 54 03

ram@frontignan.fr

12 avenue Jean Moulin

Permanences : Mardi + vendredi – 14h00 > 16h00

Le Relais petite enfance (RPE) anciennement relais assistantes maternelles (RAM) est un service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels. Il accompagne les familles dans leur recherche d'une assistante maternelle agréée.

Il informe et accompagne dans les démarches administratives (Contrat de travail, déclarations Pajemploi, aides de la CAF...).

Il offre aux professionnelles de ce type d'accueil un cadre pour échanger sur les questions éducatives et organise des ateliers d'éveil pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent.



L'offre d'accueil public

La municipalité propose des services d'accueil et de soutien à la parentalité pour répondre aux besoins des familles et de leurs enfants.

★ **LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)** pour les assistantes maternelles indépendantes. 

★ **LIEUX ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)** pour les futurs parents jusqu'aux 6 ans de leur enfant.

★ **LES CRÈCHES COLLECTIVES ET FAMILIALES** pour les enfants de 10 semaines à 4 ans.

Les établissements multi-accueil du jeune enfant

★ **CRÈCHE FÉLICIE-AMETLLER FRONTIGNAN CENTRE**
 04 67 18 54 50
 creche.fametller@frontignan.fr

★ **CRÈCHE DR ROGER-MICHEL FRONTIGNAN LA PEYRADE**
 04 67 46 04 54
 creche.rmichel@frontignan.fr

Les types d'accueil proposés



★ L'ACCUEIL RÉGULIER

Il s'agit d'un accueil avec ou sans repas, selon un contrat établi avec les parents, définissant les jours et horaires d'accueil. Il est effectué par du personnel qualifié qui apporte à l'enfant la sécurité, les soins et l'accompagnement nécessaire à son épanouissement.

- L'accueil régulier **COLLECTIF** se fait au sein des deux structures : Félicie Ametller dans le centre de Frontignan et Dr Roger Michel à La Peyrade.

- L'accueil régulier **FAMILIAL** est réalisé au domicile des assistantes maternelles rattachées aux crèches collectives. Les enfants partagent donc des temps d'éveil

au sein de la crèche collective ou lors des différentes sorties. Les conditions d'admission sont les mêmes que pour l'accueil collectif.

★ L'ACCUEIL OCCASIONNEL

Il correspond à un besoin des parents, temporaire ou limité dans le temps. L'inscription se fait directement à la crèche.

★ L'ACCUEIL D'URGENCE

Il est plus particulièrement destiné aux familles qui rencontrent des difficultés soudaines. Ce service est limité à une durée d'un mois, renouvelable 2 fois au maximum et est fonction des places disponibles.

Les modalités d'inscription



Pour l'accueil régulier collectif ou familial, la préinscription sur liste d'attente est indispensable afin que le dossier soit étudié en commission d'admission des modes d'accueil (CAMA) qui se déroule au printemps.

Le formulaire de préinscription peut être téléchargé sur le site de la ville puis envoyer par courriel à l'adresse électronique du Pôle Petite Enfance.

 pole.petiteenfance@frontignan.fr

 04 67 18 54 00

L'inscription doit être effectuée par les représentants légaux de l'enfant. La préinscription ne vaut pas admission.

Les parents s'engagent sur le respect de leur contrat et notamment en termes de réservations.

Périodes de fermeture



★ EN ACCUEIL COLLECTIF

4 semaines en juillet ou août, en alternance sur les deux crèches, et une semaine en fin d'année.

★ EN ACCUEIL FAMILIAL

Les congés des familles devront être posés, dans la mesure du possible, en concertation avec ceux de l'assistante maternelle.

Un accueil relais est possible chez une assistante maternelle ou en crèche en fonction des places disponibles.

Participation financière des familles

Elle est calculée chaque année selon le barème de la Caisse Nationale d'Allocation Familiale (CNAF).

Le tarif horaire est calculé en tenant compte des ressources à N-2, de la composition de la famille et est diminuée si un des enfants de la famille est reconnu en situation de handicap.

Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

LE JARDIN DE MATHIEU

 04 67 18 54 48

 laep@frontignan.fr



Les lundis de 15h à 18h, à l'Espace de vie sociale Albert Calmette, 7 impasse des merles.

Les mercredis de 14h30 à 17h, dans les locaux de la Protection Maternelle Infantile/Maison des 1000 jours au 172, avenue du Maréchal-Juin à Frontignan La Peyrade.

Une éducatrice de jeunes enfants et une psychologue vous accueillent gratuitement, anonymement, sans réservation et sans durée de présence imposée.

Le LAEP est un espace d'accueil sans RDV et convivial, adapté aux futurs parents et aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur famille. C'est l'occasion pour eux de découvrir un lieu d'éveil et de partage avec d'autres enfants où le jeu est utilisé comme médiateur de la relation.

Pour les parents et futurs parents, c'est la possibilité de partager un moment avec son enfant et d'échanger sur ses préoccupations et ses expériences avec les professionnelles et les autres parents.

